



**COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS DU NYONG ET SO'O (CDPM-NS)**

ADDITIF N° 01 A LA DEMANDE DE COTATIONEN PROCEDURE D'URGENCE

N°001/DC/J10 /CDPM/2025 DU 02/06/2025 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER

**DE BUREAU DE LA NOUVELLESOUS-PREFECTURE DE NKOLMETET, DANS L'ARRONDISSEMENT
DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O,
REGION DU CENTRE.**

DANS L'AVIS et le RPC:

Au lieu de :

13-Critères d'évaluations

13.1-Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

1. de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission,
2. de l'absence du cautionnement de soumission ;
3. des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
4. du non-respect de 5 critères essentiels (5 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
5. de L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
6. de la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
7. de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
8. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
9. de la non-conformité du modèle de soumission ;
10. de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant
11. de la non-conformité du mode de soumission ;
12. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
13. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

13.2-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. la présentation de l'offre ;
2. les références du soumissionnaire ;
3. le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
4. la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière)
5. les moyens logistiques
6. le délai d'exécution

NB : Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non).

Lire plutôt :

13-Critères d'évaluations

13.1-Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

1. de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission,
2. de l'absence du cautionnement de soumission ;
3. des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
4. du non-respect de 5 critères essentiels (5 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
5. de L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
6. de la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
7. de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
8. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
9. de la non-conformité du modèle de soumission ;
10. de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant
11. de la non-conformité du mode de soumission ;
12. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
13. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

13.2-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. la présentation de l'offre ;
2. les références du soumissionnaire ;
3. le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
4. le chiffre d'affaires,
5. le délai d'exécution

NB : Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non).

DANS LE RPAO :

Au lieu de :

(a) Partie A/PIECES ADMINISTRATIVES : comprenant les Pièces Administratives suivantes

8-Le cautionnement de soumission timbrée (suivant modèle joint) d'un montant de **300 000 (Trois cent mille) francs CFA** et d'une durée de validité de un mois établi par *une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie* habilité par le Ministre en charge des Finances du Cameroun pour émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ou toute autre forme prévue par la réglementation en vigueur (Chèque certifié, chèque banque, hypothèque légale) accompagné du récépissé de dépôt de la CEDEC;

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

Nº	Rubrique	Oui	Non
I-	la présentation de l'offre [Oui/non](oui si toutes les conditions sont remplies) : /1 pt (Lisibilité, pièces dans l'ordre du RPC, intercalaire en couleur autre que le blanc, reliure en spirale)		
1			
II-	les références du soumissionnaire (condition acceptée dans son ensemble si présence de justificatifs présentant 1ere et dernière page contrat enregistré et présence des PV des contrats afférents de réception ou dernière facture approuvée) : /2pts		
2	Listings des projets réalisés aux cours des 3 dernières années des projets similaires d'un montant cumulé au moins égale à 15 millions		
3	1ere et dernière page des contrats enregistrés et présence des PV des contrats afférents de réception ou dernière facture approuvée		
III-	le service après-vente oui si engagement disponible : /1pt		

4	Engagement pris sur l'honneur d'assurer le service après-vente et du remplacement des mobiliers présentant des vices de fabrication tout au long de la période de garantie		
IV-	la capacité financière oui si pièce disponible : _____ /1pt		
5	Capacité financière d'un montant d'au moins 8 millions délivrée par une banque de 1 ^{er} ordre agréée par le MINFI		
V-	le délai d'exécution oui si présence du planning : _____ /1pt		
6	Planning GAANT de la livraison		
VI-	Respect des spécifications de la fourniture oui si présence des prospectus _____ /1pt		
7	Prospectus en couleur des différents éléments de la commande		

NOTE QUALIFICATIVE 5/7 SOIT 70% DES CRITERES ESSENTIELS

Lire plutôt :

(a) Partie A/PIECES ADMINISTRATIVES : comprenant les Pièces Administratives suivantes

8.La caution de soumission acquittée à la main (suivant modèle joint) et timbrée, d'un montant de **trois cent mille** (300 000) FCFA accompagné d'un récépissé délivré par la CDEC et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours au-delà de la date de validité des offres, établi par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie habilité par le Ministre en charge des Finances du Cameroun pour émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

N°	Rubrique	Oui	Non
I-	la présentation de l'offre [Oui/non](oui si toutes les conditions sont remplies) ; _____ /2 pts		
1	(Lisibilité, pièces dans l'ordre du RPC, intercalaire en couleur autre que le blanc, reliure en spirale)		
II-	les références du soumissionnaire (condition acceptée dans son ensemble si présence de justificatifs présentant 1ere et dernière page contrat enregistré et présence des PV des contrats afférents de réception ou dernière facture approuvée) : _____ /2pts		
2	projets réalisés aux cours des 5 dernières années des projets similaires d'un montant cumulé au moins égale à 15 millions		
3	1ere et dernière page des contrats enregistrés et présence des PV des contrats afférents de réception ou dernière facture approuvée ou la dernière facture des bons de commande administratifs		
III-	le service après-vente oui si engagement disponible : _____ /1pt		
4	Engagement pris sur l'honneur d'assurer le service après-vente et du remplacement des mobiliers présentant des vices de fabrication tout au long de la période de garantie		
IV-	le délai d'exécution oui si présence du planning : _____ /1pt		
6	Planning GAANT de la livraison		

V-	Respect des spécifications de la fourniture oui si présence des prospectus _____ /1pt		
7	Prospectus en couleur des différents éléments de la commande		

NOTE QUALIFICATIVE 5/7 SOIT 70% DES CRITERES ESSENTIELS

Dans le CCAP

Au lieu de

Article 41- Edition et diffusion du présent marché

La rédaction ou la mise en forme des documents constitutifs du marché sont assurées par le Maître d’Ouvrage. 12 (12) exemplaires du présent marché seront édités par les soins du prestataire et transmis au Maître d’Ouvrage ou au Maître d’Ouvrage Délégué.

Lire plutôt :

Article 41- Edition et diffusion du présent marché

La rédaction ou la mise en forme des documents constitutifs du marché sont assurées par le Maître d’Ouvrage. La reproduction de vingt (20) exemplaires du présent marché à faire souscrire par le cocontractant est à la charge du Maître d’Ouvrage ou au Maître d’Ouvrage Délégué.

Le lieu, la date et l'heure de dépôt des offres des différents prestataires de service restent inchangés.

Fait à Mbalmayo le **30 JUIN 2025**

